



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1037

Approbation d'un avenant à la licence établie entre la Ville de Lyon / Archives municipales
et la SAS Coutot - Roehrig

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRÉRY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1037 - APPROBATION D'UN AVENANT A LA LICENCE ETABLIE
ENTRE LA VILLE DE LYON / ARCHIVES MUNICIPALES
ET LA SAS COUTOT - ROEHRIG (DIRECTION DES
AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon / Archives municipales et la SAS Coutot-Roehrig ont conclu une licence de réutilisation d'informations publiques à des fins commerciales portant sur des registres d'état civil et des listes de recensement pour des périodes données.

La mise à disposition de ces informations était faite à titre gratuit conformément au règlement de réutilisation des informations publiques détenues par les Archives municipales, sous réserve du paiement de frais techniques s'élevant à 1 215, 68 €HT.

Depuis la signature de cette licence, la SAS Coutot-Roehrig a souhaité disposer d'autres fichiers, tels que les registres suivants :

- naissances 1903-1920 et tables décennales 1903-1912 ;
- mariages 1903-1945 et tables décennales 1903-1942.

Ces éléments supplémentaires correspondent à un volume de 247 332 images, avec un coût de fourniture s'élevant à 4946, 64 euros HT.

Il y a donc lieu de conclure un avenant à la licence conclue le 15 février 2021 pour prendre en compte l'envoi et la réutilisation de ces fichiers supplémentaires et prévoir le versement des frais techniques afférents dus à la Ville de Lyon.

Vu la licence conclue le 15 février 2021 ;

Vu l'avenant n° 1 ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- L'avenant n° 1 à la licence de réutilisation des informations publiques établie entre la Ville de Lyon / Archives municipales et la SAS Coutot-Roehrig est approuvé.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit avenant et à l'exécuter.

- 3- Les recettes correspondantes seront imputées sur la LC 100019- Programme COLLECAR – Opération MILIGNAR du budget des Archives municipales.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET